L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 31 OCTOBRE 1878.

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

LA FIEVRE JAUNE.

Memphis, 30—De 6 heures hier soir, à aujourd'hui midi, il y a eu 8 décès en dehors des limites de la corporation. Tous les trains de chemin de fer qui nous arrivent sont remplis de réfugiés qui reviennent chez eux.

Bâton-Rouge, 30—Dans les 24 heures finissant à 9 heures du matin, 3 décès et 10 nouveaux cas.

Jackson, 30—14 cas et 1 décès depuis hier à midi.

Total jusqu'à date, 460 cas, 60 décès.

Vicksburg, 30—Pas de décès dans la ville, ni dans le comté.

3 morts à Delta, 7 nouveaux cas à Belton.

Méridian, 30.—Jusqu'à date, il y a eu 23 décès et environ 400 cas. La fièvre ne diminue pas. Les fonds sont épuisés. L'association de secours fait appel à la charité publique.

Memphis, 30—Pendant les 24 heures finissant à 6 heures ce soir, il y a eu cinq décès dans les faubourgs. Parmi les morts sont Hugh Wheatley, Marie Agnès Herner, Rose Hansgiger, John V. Natte, Mlle Sarah Jane Gift.

Ce matin on a rapporté plusieurs cas de réfugiés récemment rentrés en ville. W. J. B. Lonsdale et W. J. Chase sont dans une situation fort critique.

On a levé le Camp Joe Williams aujourd'hui. Ceux qui y étaient campés sont rentrés en ville.

On rapporte 3 nouveaux cas à Collierville. D'Asa Howard y a envoyé des garde-malades.

Souscription française.

Washington, 30.—Des avis reçus au département d'Etat, annoncent de nouvelles souscriptions dues à la munificence du peuple français venant généreusement au secours des victimes de la fièvre jaune.

St-Louis, 30.—Le steamer Chamber de retour à St-Louis de sa tournée sur le Mississipi, rapporte que la situation est fort triste et exige des secours immédiats. Les populations sont privées des premières nécessités de la vie.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Mexico 22—Via Havane. La plus parfaite tranquillité règne dans le Mexique. Escobedo est toujours malade, ses amis ont demandé au gouvernement sa mise en liberté.

Gomez Palacio sera probablement nommé ministre des relations étrangères.

Zamacona doit rester indéfiniment à Washington.

Les rapports des régions minières sont très favorables, surtout à Paducah.

Le gouvernement a chargé Riva Palacio, ministre des travaux publics, de faire une grande réception aux 125 négociants de Chicago qui vont faire une excursion au Mexique.

Le lieutenant-colonel Garcia a passé devant une cour martiale et a été reconnu coupable de violation des lois de neutralité, ayant poursuivi un corps de révolutionnaires sur le territoire des Etats-Unis.

WASHINGTON

Bureau international des poids et mesures.

Washington, 30—Le Président a promulgué officiellement la convention qui a été ratifiée entre les Etats-Unis et les puissances européennes, la Grande Bretagne exceptée, ainsi que la plupart des républiques américaines. Il pourvoit aussi à l'établissement à Paris d'un bureau international des poids et mesures.

On a reçu au département d'Etat des nouvelles de souscription qui prouvent la générosité du peuple français.

L'exposition de Mexico.

Washington, 30—Senor Zamacona dit que l'exposition des produits américains et mexicains qui doit avoir lieu à Mexico, aura lieu à la fin de l'année prochaine.

Les achats d'argent du département du Trésor.

Washington, 30—Le secrétaire du Trésor a ouvert les soumissions pour la fourniture de 400,000 onces d'or fin, conformément à l'avis publié récemment.

Les soumissionnaires ont demandé que leurs offres ne soient pas rendues publiques, ce qu'a accordé le secrétaire. On dit que le gouvernement s'est assuré tout l'argent à des prix plus bas que les cotes de Londres.

Affaire Fitz John Porter.

New York, 30.—Dans l'affaire Fitz John Porter, on a lu un certain nombre de papiers du génl. Pope, écrits par lui pendant la cour martiale de 1863. La cour a décidé qu'elle devait recevoir communication de tout ce qui intéressait Fitz John Porter. Puis elle a décidé qu'elle entendrait en premier lieu l'avocat de Porter, pour donner aux deux parties le temps de préparer leurs plaidoiries. Elle s'est ajournée au 18 décembre à West-Point.

Le voyage du Florence.

New London, Conn., 30—Le schooner arctic Florence est arrivé aujourd'hui. Il a à bord le produit d'une chasse à la baleine. MM. Sherman et Kumlein, météorologiste et naturaliste de l'expédition, ont de superbes photographies prises pendant le voyage.

Le capitaine Tyson doute de l'existence d'une mer polaire ouverte, elle lui semble impossible dans une région si froide qu'on ne voit pas le soleil pendant six mois de l'année. Il peut y avoir de l'eau là, mais elle est inabordable à cause de l'immense quantité de glaces.

Convention unitairienne.

Philadelphie, 30—Une convention générale des Unitairiens des Etats du Centre a eu lieu à la première église unitairienne, sous la présidence de Devensen B. Eaton. On a lu des essais de plusieurs docteurs.

Explosion de nitroglycérine.

Cincinnati, 30—Une dépêche dit que 40 livres de nitroglycerine dans un magasin à Petrolia, Pennsylvania, ont fait explosion hier soir, tuant le propriétaire, S. O. Gotham, un employé, John Fowler, et blessant dangereusement Henry Frenche. Le corps de M. Gotham a été trouvé sans aucune marque sur son corps; Fowler a été réduit en pièces.

On n'a trouvé de lui qu'un doigt à 200 yards du lieu de l'explosion.

Le capitaine Richard Blayer chef, pendant la guerre, des éclaireurs Blazer qui ont vaincu une fois les guérillas de Mosby, est mort de la fièvre jaune à Gallipolis, Ohio, hier soir. Il s'était exposé en soignant la famille de son frère.

Réunion de l'Association de l'Armée du Tennessee. Une lettre du génl. Grant.

Indianapolis, 30.—La société de l'Armée du Tennessee s'est assemblée au théâtre Métropolitain, ce matin. L'assemblée a été appelée à l'ordre par le général. On a lu une lettre du général Grant dans laquelle il dit qu'il a abandonné son voyage autour du monde et que, après avoir passé quelque temps en Afrique, il reviendra à Paris où il restera jusqu'à son retour en Amérique.

Suspension de travaux dans l'Ohio.

Cincinnati, 30—Il court le bruit que la clouterie Jefferson, de Steubenville, Ohio, le plus grand établissement de ce genre qu'il y ait dans cette région, et qui emploie 200 ouvriers, vient de suspendre pour l'hiver tout au moins. Les propriétaires ont demandé aux ouvriers de consentir à une réduction de 20 pour cent alléguant qu'il n'y avait pas de vente.

Plusieurs houillères vont fermer, et dans d'autres le travail a été réduit de moitié.

Incendie.

Wilmington, 30—Le moulin de Philadelphie de J. L. Purves et Cie, à 3 milles d'ici, a été la proie des flammes ce matin. Perte 50,000; assurance $27,000. Le sinistre était l'œuvre d'une incendiaire.

Incendie fatal.

New York, 30—La station de police de Fairfield, village de cet Etat, a été incendiée. James Green qui y avait été emprisonné pour cause d'ivrognerie a été brûlé de façon à occasionner la mort.

Avaries au navire Fitzpatrick.

Fort Monroe, 30—Le schooner Joseph M. Fitzpatrick, de Ste-Marie, Georgie, en route pour Philadelphie, a perdu sa grande voile et s'est dirigé vers le port.

NOUVELLES ETRANGERES.

Madrid, 30—La police a trouvé 18 bouteilles de dynamite près de Madrid. Trois arrestations ont été faites par suite de cette découverte.

Le jugement de Julian Moncasse a commencé aujourd'hui. Il a refusé toute assistance légale; on lui a, en conséquence, désigné un avocat d'office.

Il est à peu près prouvé qu'il n'avait pas de complice.

On croit que le roi commuera la sentence de mort en sentence de détention à vie.

Le comité du parti constitutionnel pense que la question de cabinet, dès la rentrée des Cortès. Le gouvernement pense avoir la majorité.

On a discuté en conseil, sous la présidence du roi, la question de l'association des ouvriers de Catalogne.

Il a été échangé des dépêches avec Paris, Berlin et Rome pour arriver à établir une législation ayant pour but de supprimer le socialisme.

La question turco-grecque.

Constantinople, 30.—La Porte, à la prière de la France et de l'Italie, consent à une légère rectification de frontières en faveur de la Grèce, mais on pense que la Grèce refusera toute autre rectification que celle indiquée par le traité de Berlin. En attendant, la Turquie et la Grèce continuent leurs armements.

L'imbroglio Bulgare

Londres, 30—Il n'y a pas le moindre fondement dans la nouvelle publiée dernièrement disant que le Czar avait envoyé une lettre aux puissances leur demandant de s'unir pour forcer la Turquie à exécuter de son côté le traité de Berlin. La preuve de sa fausseté, c'est que le Czar y réclame l'exécution des articles 13 et 17 du traité relatif au gouvernement chrétien pour les articles 17 et 18 en vue d'établir une nouvelle administration judiciaire et financière et ce sont précisément ces articles que la Russie refuse de reconnaître.

Le jugement des directeurs de la banque de la ville de Glasgow.

Londres, 30—Une dépêche de Glasgow au Standard dit que les directeurs et autres officiers de la banque de la ville de Glasgow, ont été mis en jugement sous accusation de fraudes et de détournement. Ils seront jugés dans les cent jours. Les amis des prisonniers s'efforcent d'obtenir leur mise en liberté. Les amis de John Stewart, un des directeurs ont offert $5000 de caution. Plusieurs personnes influentes de la banque ont disparu.

Le baron Von Pretis renonce à former un cabinet.

Vienne, 30—Le baron Von Pretis Cogado, a abandonné la tâche de former un cabinet, à cause de l'impossibilité de trouver une combinaison pour emporter la majorité dans le Reichsrath.

Le chemin de fer du St-Gothard.

Genève, 30—21 cantons ont accepté le plan pour l'achèvement du chemin de fer du St-Gothard.

Un archevêché refusé.

Londres, 30—Une dépêche de Rome à la Pall Mall Gazette dit que le cardinal Edward Howard, anglais de naissance, nommé en 1877, a reçu l'offre de l'archevêché de Dublin et a refusé.

Le cardinal Nina, secrétaire d'Etat du Pape, s'entendra avec la Grande Bretagne, avant de remplir la vacance occasionnée par la mort du cardinal Cullen; il demandera la permission d'envoyer à Londres un nonce, sans demander aucun représentant britannique au Vatican.

Attaques contre le ministère Hongrois.

Pesth, 30—Dans la chambre basse de la diète Hongroise, on a lu une résolution proposée par l'extrême gauche et demandant la déposition du ministère. Les débats sur ce sujet ont été fixés au 5 novembre.

Les élections sénatoriales en France.

Paris, 30.—Suivant les calculs faits par les membres de la gauche, les républicains devaient gagner 28 sièges aux prochaines élections sénatoriales.

Les Russes prennent leurs quartiers d'hiver près de Constantinople.

Londres, 30—Une dépêche de Constantinople à l'Agence Reuter dit que la Porte a appris que le général Todleben est arrivé à Lule Bourgas à environ 50 milles de Constantinople, et a ordonné la réparation des ponts et la construction de baraques pour l'hiver.

L'opposition au Reichsrath.

Vienne, 30—Dans la chambre basse du Reichsrath, le rapporteur du comité du budget a demandé que la discussion du projet de loi du gouvernement relatif à une émission de vingt-cinq millions de rente en or pour couvrir les dépenses de l'occupation de la Bosnie, soit ajournée momentanément et le gouvernement fût requis pendant ce temps là, de soumettre le traité à la Chambre. Le comité du budget a adopté une résolution disant que le traité eut dû être soumis à la Chambre avant le commencement de l'occupation.

Crise ministérielle en Grèce.

Athènes, 30—Les chambres ont refusé d'adopter un projet ayant pour but d'appeler certaines classes de la réserve pour remplacer ceux qui ont été licenciées. Par suite de ce refus, le ministère a donné sa démission. Le roi l'a acceptée.

L'affaire des Etats Unis contre Tilden.

Pittsburg, 30.—A la cour de Circuit des Etats Unis devant le commissaire Gamble, l'affaire des Etats Unis contre Samuel Tilden a été appelée. Un certain nombre d'officiers ont été sommés de comparaître comme témoins pour établir le revenu que tirait M. Tilden des chemins de fer de cette région.

Le seul témoin entendu a été M. Hutchinson, secrétaire et trésorier de la ligne de Pittsburg, Fort Wayne et Chicago. Il a affirmé que, entre 1861 et 1872 il avait été payé à M. Tilden $50,000 pour services professionnels. Il a aussi affirmé que de temps en temps M. Tilden a envoyé différentes sommes pour être investies dans les entreprises de chemins de fer, et que des dividendes lui avaient été envoyés de cette ville.

Vente d'un chemin de fer.

Indianapolis, 30. — Le chemin de fer d'Indianapolis, Bloomington et Western a été vendu à l'encan, par décret de la Cour des Etats-Unis, à un comité d'actionnaires un million de dollars.

Accident de chemin de fer.

St. Paul, 30—Une dépêche à la Pioneer Press dit qu'un train de construction sur la ligne de Chicago, Milwaukee et St. Paul, près de Shelton, a déraillé et fut précipité en bas d'un remblai.

J. S. Patterson, avocat de la campagne, a été tué, et Fred Merrell, dangereusement blessé.

Refus de candidature par l'hon. Caleb Cushing.

Boston, 30—On dit que Caleb Cushing refuse la candidature à lui offerte comme avocat-général.

Nouvelles Diverses.

New York, 30—Une dépêche de Petersburg, Virginie, dit que le corps de Davy Stith, politicien radical de Greenville, a été trouvé, la tête et le corps complètement séparés.

New-York, 30—L. D. Snell & Co., Whitehall street, exportateurs de fromages et de lard, ont fait faillite. Passif, $200,000.

Londres, 30—La compagnie de carrosserie du nord de l'Angleterre a fait faillite. Le passif sera très fort.

Marchés Etrangers.

Liverpool, 30, midi.—Coton plat et irrégulier. Middling Uplands 5 3/4, Middling Orleans 6 3/16d. Ventes 8, pour la spéculation et l'exportation 1500 balles. Recettes 9250, 8100 coton américain.

Futurs 1/32 ou 1/16 meilleur marché. Uplands, sur la base du Low Middling, livraison octobre 5 19/32, octobre et novembre 5 3/8, 11/32, 5 7/16, novembre et décembre 5 1/16 et 9/32, décembre et janvier 5 9/32, janvier et février 5 11/32 et 5/16, février et mars 5 3/8 et 13/32, mars et avril 5/8, mai et juin 5 1/2. Nouvelle récolte, expédiée octobre et novembre, par voiliers, 5 5/16, novembre et décembre, do.

Paris, 30, 1:30 P M—Rentes 112 fr. et 67 c.

Liverpool, 29, 2 P. M. — Uplands low midd. clause, livraison d'octobre 5 9/16.

Liverpool, 30, 2 P. M.—Uplands, low middling clause, livraison en janvier et février 5 9/32; avril et mai 5 9/32, nouvelle récolte, expédition, par voilier, nov. et déc. 5 9/32d.

Londres, 30, 4:30 P. M.—Erie 18 3/4.

Liverpool, 30, 4 P. M.—Ventes américaines 5,760. Uplands low middling clause. A livrer octobre 5 5/8d, octobre et novembre 5 11/32d, novembre et décembre 5 5/16d, décembre et janvier 5 5/16d, janvier et février 5 5/16d, juin et juillet 5 1/2.

Londres, 30, 4 P. M.—Erie 18 5/8.

Paris, 30—4 P. M. — Rentes 112 fr. 80 centimes.

Liverpool, 30, 5 P M—Futurs fermes; Uplands sur la base du Low Middling, livraison octobre et novembre 5 3/8d, novembre et décembre 5 11/32d, décembre et janvier 5 11/32d; mars et avril 5 7/16d.

Argent, Stock, etc.

New York, 30, midi—Stocks forts; Argent, 5 à 6; Or, 100 3/8; Change—long 481 3/4, court 487 3/4; Bons d'Etat calmes; Gouvernements fermes; Coton faible; ventes 179; Middling Uplands 9 3/8, Middling Orleans 9 5/8; futurs calmes; novembre 9.05, décembre 9.15, janvier 9.36, février 9.46.

Marchés américains.

New York, 30—Coton, recettes nettes 563, brutes 794. Futurs fermes à la clôture, ventes aujourd'hui 107,000 balles, octobre 18 à 19, novembre 19, décembre 29 à 30, janvier 30, février 48 à 49, mars 59 à 60, avril 69 à 79, mai 79 à 80, juin 89 à 90 juillet 96 à 98.

New York, 30.—Coton calme; ventes 824 balles; Uplands 9 3/8, Orléans 9 5/8. Recettes nettes consolidées 21,942. Exporté pour la Grande Bretagne 3,338 pour le continent 2,350.

FLEUVE ET RIVIERES.

Cincinnati, 30.—La rivière a 10 pieds 4 pouces et stationnaire. Temps variable et tournant au froid.

Pittsburg, 30.—Rivière 3 pieds et 4 pouces et stationnaire. Temps très froid.

Evansville, 30.—La rivière a 1 pied et 7 pouces et a monté 3 pouces. Temps froid et forts vents.

Caire, 30.—Parti, Mollie Moore, pour la Nlle-Orléans, à 2 P M. Le fleuve a 6 pieds 5 pouces et baisse. Temps clair. Mercure 47.

Louisville, 30.—Rivière stationnaire. 5 pieds 10 pouces dans le canal. Temps couvert et frais.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 30 octobre 1878.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
26 octobre	$822,926 52	$107,071 08
28 octobre	815,355 22	161,329 47
29 octobre	736,154 05	187,380 09
30 octobre	723,099 99	66,190 64
Jusqu'ici cette semaine	$3,097,935 78	$443,961 23
Même temps la semaine dern.	2,707,278 61	462,581 24
Total la semaine dernière	3,993,403 83	662,248 56
Total la semaine précédente	4,557,644 88	622,590 18

Le marché monétaire n'a subi aucune variation.

Nous continuons de coter le papier de commerce exceptionnel à 8 pour cent d'escompte par an. A1 de à 9 à 10, second grade nominal. Les prêts reposant sur des garanties collatérales sont à 6 à 8 et A1 hypothèques à 8 1/2 à 10 et second grade nominal.

L'or a ouvert à 100 3/8 à 100 5/8 contre 100 3/8 à New York et a clos aux taux d'ouverture sur les deux marchés, après avoir touché à 100 1/4 durant l'intérim à New York.

Par suite d'une amélioration dans les traites à New-York, le change sterling s'est affermi. Les francs n'ont pas fléchi. Les ventes de ces derniers ont compris 17,000 livres connaissement de navire à 479 1/2 à 480 et 50,000 effets de commerce à 5.26 1/4.

A la clôture du marché, les traites étaient calmes à 479 à 480 connaissement de navire et A1 clear et à 482 1/2 effets de banques (taux des banques aux comptoirs — à 483) et les francs à 5.26 à 5.26 1/4 pour les effets de commerce.

Le change à vue sur New York était toujours coté à 1/8 pour cent d'escompte.

Les actions ont été calmes.

Les bons consolidés d'Etat et les bons à prime ont été calmes et plus réduits; les premiers fermant à 74 7/8 à 75 contre 75 1/8 à 75 3/8 hier et les derniers à 29 5/8 à 29 7/8 contre 29 3/4 à 29 7/8 hier.

Rien qui soit digne de mention ne s'est fait dans les autres bons, scrips et mandats.

Les ventes à la Bourse se sont élevées à $10,000 de bons à prime à 29 3/4 au premier bureau et à $10,000 de bons consolidés d'Etat à 75 aux divers bureaux. Pas de ventes annoncées au dehors.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 30 Octobre 1878.

COTON. — Les ventes d'aujourd'hui embrassent 2550 balles à des prix irréguliers ne requérant aucun changement dans nos cotes. Les cotes sont les mêmes qu'hier.

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 9c., à Mobile à 9, à Savannah 8 3/4, à Charleston 8 7/8, à Wilmington 8 1/2, à Norfolk 8 3/4 à 8 7/8, à Baltimore 9, à New York 9 3/8, à Boston 9 3/8, à Memphis 9 3/8, à Augusta 8 7/16, à Philadelphie 9 1/2, à Cincinnati 9 1/2 et à St-Louis 8 7/8.

L'Exchange rapporte: Ventes 2500 balles. Bonne demande.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,086
Arrivé depuis le dernier état	790	
Précédemment	92,237	93,027
Total		97,113
Exporté aujourd.	rien	
Expédié précéd.	51,496	51,496
Stock sur place et à bord		45,617
Stock (même temps l'année dernière)		94,029

Reçu depuis hier soir 790 balles, contre 182 mercredi dernier, et 4831 l'année dernière.

SUCRE— Reçu ce matin 177 boucauts. Exporté 176 boucauts. La demande est bonne, pour les qualités supérieures et le choix jaune clarifié, mais les qualités inférieures et le choix blanc sont calmes, et le stock est abondant.

Nous cotons:

	Par livre.
Inférieur	4 7/8 @ 5
Commun	5 1/4 @ 5 1/2
Fair	5 3/4 @ 6
Fully Fair	6 1/2 @ 6 3/4
Prime	7 @ —
Strictly prime	7 1/8 @ —
Jaune clarifié	7 1/4 @ 7 3/8
Off white	7 7/8 @ —
Choix blanc	8 1/4 @ —

MELASSE.— Reçu ce matin 692 barils. Exporté 2676 barils.

Nous cotons.

	Par gallon.
Common	28@30
Fair	33@34
Prime	36@37
Strictly prime	38@39
Choix	40@41

FARINE — Reçu ce matin 200 barils. Vendu 245 barils aux prix suivants: fancy à $5,12 1/2 à $5,25; double extra à $3,50; good treble à $4,12 1/2 le baril.

Nous cotons: Common à $2,50 à 2,75; superfine $3 à 3,25; single extra $3.25 à 3,50; double extra $3,50 à 3,75; low treble extra $4; good treble extra $4,25 à $4,50; choix treble extra $4,50 à $4,75; choix extra $4,75 à $5; fancy $5 12 1/2 à $5,37 1/2 le baril.

VIANDES SALEES SECHES. — Bon approvisionnement et les prix ont fléchi. Nous cotons les vieilles épaules à 3 3/4 à 4c la livre, les nouvelles à 4 1/2. Au détail à 5.

JAMBONS—Nous cotons le vieux choix sugar cured à 10 1/2 à 11c. la livre, le nouveau choix à 11 1/2 à 12 1/2. Le marché est calme.

GRAISSE—La graisse en tierçons pour la consommation locale se vend à 6 3/4 à 7 la livre, packers et 7 1/4 à 7 3/8 refined, en barillets à 7 1/2 packers et 7 7/8 à 8 1/4c. refined.

BACON—Nous cotons: épaules à 4 1/2 à 4 3/4c. la livre; clear rib sides à 5 1/2 à 5 3/4; clear sides 6 à 6 1/4c. la livre. Le bacon est rare.

BREAKFAST BACON — Nous cotons le breakfast bacon au détail à 8 1/4 à 8 1/2c. la livre.

PORC—L'approvisionnement est faible. Nous cotons le mess à 8,50 le baril; au détail 9,00.

Se vendent au job: Rump Pork $8.25 à $8.50 le baril; Pig Pork $10 le baril; $7.50 le demi-baril; Jowls $5 à $5.20 le baril; Ham sausages 5c. la livre.

WHISKEY—Le rectifié de l'Ouest vaut $1,05 à $1,10 le gallon.

MAIS—Le stock est faible et la demande est modérée et les prix sont fermes. Vendu 550 sacs dont 250 jaune mêlé à 54c le boisseau et 300 jaune à 56c le boisseau.

MAIS EN GRENIER—Nous cotons le No 2 à 42 1/2 à 43c. le boisseau.

AVOINE.—Bon approvisionnement et la demande est modérée pour la consommation locale. Vendu 450 sacs dont 300 choix St-Louis à 34c le boisseau, et 150 blanc à 35.

SON.—Le stock est faible et la demande est limitée. Vendu 150 sacs à 72 1/2 les 100 livres.

FOIN.—Le stock en premières mains sur la levée est faible. Vendu 690 balles, dont 200 et 300 balles choix à $16 et 100 do. à $16,50 le tonneau.

BLE.—Nous cotons le Red winter No 2 à 95 à 96c le boisseau.

VOLAILLES.—Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest à $4 à $4.50; les poulets à $2,50 à 3,50, les canards à $3 à $3.50; les oies à $5 à $7; les dindes à $9 à $12 la douzaine.

ŒUFS. — Nous cotons les œufs de l'Ouest à 10 à 20c. Ceux de la Louisiane à 25 à 30c. la douzaine.

POMMES DE TERRE — Les Early Rose et Peerless du Iowa $2,25 à $2.35 le baril, les Russetts et Early Rose de la rivière Ohio à $2,40 à $2,50; les oignons à $1,75 à $2; les pommes à $1,50 à $2; les patates douces à 75c. à $1; les choux à $2.75 à $3 la botte et $9 à $11 les 100 têtes; choucroute à $5 à $6.50 le baril.

CAFE.—Le stock est faible. Nous cotons ordinaire à 14 3/4 à 15 (or); fair 16 1/2 à 16 3/4c.; good 17 1/2 à 17 3/4; prime 18 1/4 à 18 1/2 c. la livre.

RIZ.— Reçu ce matin 512 barils.

	Par livre.
Clean No 2	3 @3 1/4
Common	4 @4 1/2
Ordinaire	5 @5 1/2
Fair	5 1/4 @5 3/4
Good	5 1/2 @5 3/4
Prime	5 3/4 @5 7/8
Choix	6 @6 1/8

Marché aux Bestiaux.

Opérations depuis samedi.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	547	478	206
Veaux	242	334	57
Cochons	258	198	60
Moutons	201	301	201
Vaches à lait	—	—	15

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par B brute	@ c
do 1re qualité	@4c
do 2e do	— @ — c
do 3e do	— @ — c
Bœufs du Texas, choix, par tête	$30 @$35
do 1re qualité	$15 @$25
do 2e do	$10 @$12
do 3e do	$10 @$12
Cochons, 1re qualité, par B brute	3 1/4@4
do 2e do	2 1/2@3
do 3e do	— @ — c
Moutons, 1re qual., par tête	$ — @$3
do 2e do	$2 50@$3 00
do 3e do	$2 00@ —
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$75 00@$90
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$50 00@$70
Vaches du Texas avec veaux	$ — @$
Veaux, 1re qual. p tête	$7 50@$8
do 2e "	$6 00@$7
Veaux d'un an, 1re qualité, p tête	$9 50@$10
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$8 00@$9

AVIS.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc. j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire, dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre nom au Rév. JOSEPH T. INMAN, STATION D. BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY.

22 nov—1 an

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 30 OCTOBRE 1878.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Brick John Wesley, Hines, Havre

ARRIVÉS.

Navire (norv) Fylgia, Jensen, Bordeaux ... J Cornibé & Co
Barque (ang) Belgravia, Morisson, Liverpool
Barque (esp) Antonia, Castro, Havane
Goelette (ang) Constance, Nyborg, Ile Ruatan

BATEAUX A VAPEUR.

Emma Irvine, Valette, du bas du fleuve
Alvin, Scovell, du bas du fleuve
Whisper, Comstock, du haut du fleuve
Eva, De Bouchel, de Bahnville

EXPORTATIONS.

HAVRE—par brick John Wesley — 1601 balles coton

IMPORTATIONS.

BORDEAUX—par barque Fylgia—1 barrique eau de vie, Wm Bell—15 barriques eau de vie, Amédée Couturié—70 barriques vin, 496 caisses sardines, P E Brulatour—27 barriques eau de vie, A. Rochereau & Co—168 barriques vin, 150 caisses huile, 102 caisses vin, 235 caisses [illegible], E Dubois—82 barriques vin, Vve B Klein & Co—20 barriques vin, A Giraud & Co—85 balles bouchons, A Carrière & Co—144 caisses [illegible], 30 barriques vinaigre, 108 caisses vinaigre, 25 colis [illegible], 200 enveloppes, Bessonet & Nunez—191 barriques vin, 28 barriques vinaigre, 100 caisses vinaigre, 156 caisses vin, 150 caisses sardines, 120 colis m'dises, J B Solari & Sons—25 barriques vin, Pascal Frères—25 barriques vin, [illegible] 207 colis m'dises, 55 caisses huile, 1430 caisses bitter—10 barriques eau de vie, 108 barriques vinaigre, 408 caisses vinaigre, à ordre—20 colis m'dises, 16 barriques vin, [illegible] 10 barriques eau de vie, 19 barriques eau de vie, 24 colis m'dises, C A Tremoulet—40 barriques vin, 100 caisses bouteilles, 100 caisses fruits, Amédée Couturié—600 caisses sardines, 1000 caisses bouteilles, 100 caisses vin, 10 barriques vin, 2 barriques eau de vie, 286 colis m'dises, Paul Gelpi & Bro—55 caisses m'dises, 500 caisses vinaigre, A C Tremoulet—70 barriques vinaigre, 78 barriques vin, 200 caisses sardines, 5 colis m'dises, Paul Gelpi & Bro—1 colis m'dises, 15 barriques vin, J Gorig—

ILE RUATAN—par goelette Constance—4 barils citrons, 35,000 cocos, 40,000 [illegible] bananes, 1200 régimes bananes

Arrivages de Produits.

BAS DU FLEUVE— par steamer Alvin—34 boucauts sucre, 126 barils melasse, 84 barils riz, 781 sacs riz brut

HAUT DU FLEUVE—par steamer Whisper—39 boucauts sucre, 2 sacs coton en graine, 143 barils melasse

BAHNVILLE—par steamer Eva—47 boucauts sucre, 62 barils melasse, 67 sacs riz brut

BAYOU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—40 sacs riz brut

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—53 boucauts sucre, 255 barils melasse

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—1299 balles coton

CHICAGO, ST-LOUIS & N. ORLEANS R. R.—197 balles coton

LISTE DE NAVIRES En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Hudson, Bager ... parti 26 oct

LIVERPOOL.
Steamship Teutonia, King ... parti 9 oct
Navire Von Damme, Corning ... parti 9 oct
Navire Queen of India, Cardalls ... parti 17 oct
Navire Birmingham, Symonds ... parti 12 oct
Navire Regina, Corning ... parti 19 oct
Steamship Alice, Ellis ... parti 28 sept
Navire Minnie H. Gerow, Gerow ... parti 1 oct
Barque Prince Patrick, Peterkin ... partie 1 oct
Barque Jane Brandis, Olsen ... partie 9 sept
Navire Commerce, Cameron ... parti 7 sept.
Navire Empire of Peace, Young ... parti 15 oct
Navire Géné Shepley, Springer ... parti 2 sept

GREENOCK.
Navire City of Richmond, Cummings ... parti 4 oct
Navire Eastern Empire, Love ... parti 19 sept

CARDIFF.
Steamship Annie Ainslie, Dwyer ... parti 3 oct

NEWPORT, ECOSSE.
Steamship Joseph Ferens, Tuff ... parti 3 oct

AVENDAL.
Barque Pascal, Pedersen ... partie 31 août
Barque Salome, Thygesen ... partie 4 sept
Barque Rita Sorensen ... partie 7 sept

HULL (Ang.)
Steamship Wimbleton, Watson ... parti 4 oct

BRISTOL.
Steamship Naples, Easton ... expédié 30 sept
Navire President, Lle ... en chargement 3 oct
Navire Tasmanian, Crowell ... parti 28 sept
[illegible]
Barque Surprise, Avirle ... partie 20 sept

BELFAST.
Navire Royal Charter, Cain ... parti 12 sept.

LONDRES.
Navire Alice M. Minot, Whitmore ... parti 26 sept
Navire Fortuna, Winter ... en chargement 3 oct
Barque Almira Robinson, Tarbox ... en charg. 9 oct

NEWPORT, ECOSSE.
Steamship Joseph Ferens, Tuff ... parti 3 oct
Steamship Kensington, — ... exp 6 oct

HAVRE.
Barque G. Castagliola, Ferrera ... partie 2 oct
Navire Jno T. Berry, Emerson ... parti 2 oct
Barque Hannah Sliner, Melson ... partie 21 sept

BORDEAUX.
Barque Ilia, Christensen ... partie 2 oct
Barque Mindin, La Pallec ... partie 30 sep.
Barque Aurora, Andersen ... partie 5 sept
Barque Leopold et Marie ... parti 5 sept

REVEL.
Barque Laurens, Larsen ... partie 13 juin

BARCELONE.
Barque Maria, Rosso ... partie 8 juin

HAMBOURG.
Navire Mohur, Hancock ... parti 5 oct
Barque Vico Ansaldo, Giovanelli ... partie 30 sep
Navire Sallota, Lecraw ... parti 23 sept

ROTTERDAM.
Barque Cap, Christensen ... partie 4 oct

ST. NAZAIRE.
Barque Lorelay, Martensen ... partie 11 sep

AMSTERDAM.
Navire Portlaw, Andersen ... parti 11 oct

BREME.
Navire Camperdown, Tengley ... parti 9 oct
Barque Adolf, Brockelman ... partie 6 oct
Navire Stranger, Tenning ... parti 25 août
Barque Augusta, Von Harten ... partie 5 sept
Navire Alexandra, Brown ... parti 3 août
Navire Constantin, Kuhlken ... parti 3 sept

GENES.
Barque E. Lauata, Fassinotti ... partie 6 oct
Barque Augusta Quiada, Mezzaca ... partie 12 oct

BOMBAY.
Navire Dallas-Urmila, Thompson ... parti 27 août

BARROW
Navire Gov. Langdon, Watson ... parti 30 sep
Navire Queen of the Red ... parti 5 sept
Barque Vangerfrer, Wiles ... partie 5 sept

GLASGOW.
Navire Atalanta, Sutherland ... parti 4 sept

HELVOET.
Navire Margarita, Owens ... parti 3 sept

TRIESTE.
Barque Nestor, Bagnolo ... partie 13 oct

YMUIDEN.
Barque Kathinka, Rossini ... partie 9 sept

RIO DE JANEIRO.
Barque Shield, Rutherford ... partie 14 août

ALEXANDRIE, Egypte.
Navire Erlita, Merani ... parti 11 sept

Plateforme Démocratique.

1. Que le parti démocrate-conservateur de l'Etat de la Louisiane, réuni en convention, renouvelle tous les engagements contenus dans la plateforme du parti de juillet 1876 et particulièrement ce qui suit:

"Nous engageons, par la présente, notre parti à l'accomplissement de toutes les obligations légales, émises par l'Etat de la Louisiane; et nous nous engageons à tourner nos plus énergiques efforts dans la direction de la réforme et d'une administration économique du gouvernement et spécialement vers l'abolition des places inutiles; la réduction des droits et salaires ministériels au point de n'en plus faire qu'une rémunération équitable et la réduction des taxes à la dernière limite possible avec les dépenses nécessaires du gouvernement; le maintien de la foi publique et la restriction du patronage dangereux de l'Exécutif d'Etat.

2. Résolu que l'intérêt des classes industrielles produisant la richesse est un intérêt suprême pour le peuple des Etats-Unis. Ceux dont le travail et l'esprit d'entreprise produisent la richesse doivent être assurés d'en jouir.

Notre plus chaude sympathie est acquise aux classes laborieuses qui ont été mises hors d'emploi par la politique financière ruineuse et une législation injuste du parti républicain, et nous engageons le parti démocrate au renversement de cette politique et à la restauration de leurs droits.

3. Que Francis T. Nicholls, par la manière habile et grave avec laquelle il a traité les nombreuses questions délicates surgissant du succès du parti en 1876 et ayant eu pour résultat l'établissement du gouvernement du peuple en Louisiane, mérite la reconnaissance de tous les Louisianais; que sa sagesse, sa justice et sa modération dans l'administration des grands intérêts de l'Etat sont d'accord avec les principes énoncés par lui en acceptant la nomination et lui ont valu le respect de tous comme gouverneur de tout le peuple de la Louisiane, et lui donnent droit à l'appui de tous ceux qui aiment un bon gouvernement.

4. Que nous nous rappelons avec reconnaissance les efforts héroïques et patriotiques du Gén. F. W. Ogden et des soldats-citoyens de la Louisiane sous lui dans l'établissement et le soutien du gouvernement du peuple dans cet Etat;

5. Que le vote de la Louisiane aux élections de 1876 a été donné à Samuel J. Tilden pour la présidence et à Thomas A. Hendricks pour la vice-présidence par une majorité de plus de 8000 voix, et qu'il a été frauduleusement compté pour Rutherford B. Hayes et William A. Wheeler, sous le prétexte que le résultat avait été obtenu par l'intimidation et l'assassinat, et que le défaut du parti républicain de produire des témoins pour soutenir ces charges, quand il a été invité à le faire par le comité Potter, est une confession de son impuissance à soutenir ses allégations et de la fausseté des accusations elles-mêmes, et que le résultat de l'enquête du dit comité est une preuve affirmative que ces charges et ces allégations étaient dépourvues de fondement.

6. Que la récente admission de W. P. Kellogg comme sénateur de cet Etat a été un abus de parti pour un but éphémère de parti et une violation de la Constitution qui assure à chaque Etat deux sénateurs; que longtemps avant l'admission de Kellogg il avait été établi d'une manière concluante que l'assemblée générale de Nicholls était la véritable et la seule Législature de la Louisiane; que dans l'opinion de cette convention, le Sénat des Etats-Unis n'était pas compétent, par une reconnaissance posthume, à galvaniser une autre assemblée dont l'existence n'a pas laissé de traces dans les livres de Statuts de l'Etat et qui s'est dissoute sans avoir été reconnue nulle part et qu'en vue du caractère sans précédent de cette affaire, une révision est due par le Sénat à la justice.

7. Que nous regardons avec un sérieux mécontentement l'indifférence et l'opposition des membres du Congrès national à un système d'améliorations intérieures, pour restaurer la prospérité des Etats du Sud et du Sud-Ouest, et nous insistons auprès de nos sénateurs et représentants pour qu'ils réunissent leurs efforts afin d'obtenir l'assistance du gouvernement national en faveur du chemin du Pacifique et Texas, et en faveur d'un système de levées de nature à protéger les terres d'alluvion de la Vallée du Mississipi contre les inondations, et en faveur d'une navigation en rapport avec les besoins du commerce, ces mesures ayant un caractère national et en dehors du contrôle des gouvernements d'Etat.

8. Que nous endossons cordialement le mémoire de la chambre de commerce de la Nlle-Orléans au Congrès en faveur d'une ligne de steamers avec le Brésil, engageant nos représentants au Congrès à faire valoir pour la dite ligne le contrat de la malle par la Nlle-Orléans, avec la subvention qui a été demandée afin de faciliter l'ouverture de ce commerce d'une si grande importance pour l'Ouest et pour le Sud.

9. Résolu, que la démocratie de la Louisiane demande que le système de banque nationale soit aboli et que les billets des banques nationales soient retirés et qu'à leur place le gouvernement des Etats-Unis émette un montant égal en billets du Trésor communément appelés greenbacks, et demande en même temps le rappel sans condition des lois imposant une taxe sur la circulation des banques d'Etat.

10. Résolu que, Nous demandons aussi le rappel immédiat et sans condition de l'acte de reprise et nous sommes inaltérablement opposés à la politique ruineuse poursuivie par le parti républicain, par laquelle le volume de la circulation a été réduit de beaucoup au dessous des besoins commerciaux du pays, et par laquelle aussi les faillites, la baisse des affaires, la rareté du travail ont eu lieu et les gages du pauvre ont été réduits; que c'est l'opinion de cette convention que tous les bons et obligations du gouvernement national doivent être payés en billets du Trésor des Etats-Unis, excepté quand il en a été disposé autrement dans la loi originale sous laquelle ils ont été émis; nous demandons en outre le rappel de toutes les lois passées subséquemment à la loi originale créant la dette publique, par laquelle les obligations du contrat ont été rendues plus onéreuses.

11. Résolu que dans le jugement de cette convention la législature de cet Etat devrait dans sa prochaine session [illegible] à la réunion d'une convention le plus tôt possible, pour faire et établir une nouvelle constitution pour l'Etat de la Louisiane.

12. Résolu qu'en favorisant la convocation d'une convention constitutionnelle nous ne proposons pas de remplacer les officiers actuellement en fonction dans le gouvernement d'Etat.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi nos jeunes gens le goût de l'étude, en faisant naître entre eux une louable émulation, [illegible] de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1° Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix: le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire *au plus tard*, le 31 octobre; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier écolier réglé avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le *recto* des pages; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

7° La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite *sur* une enveloppe cachetée, *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9° Les enveloppes correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

11° Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose:

DE LA PUISSANCE DE L'ÉDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294, Nouvelle-Orléans.

P. TUJAGUE, O. CARRIERE,
[illegible] MERCIER, S. MARTIN, D. M. P.,
FELIX LIMET, ALFRED MERCIER,
RAOUL JUNCONVILLE.

Liste des Citoyens! Liste des Contribuables! Liste des Ouvriers!

Impots légers! Salaires plus élevés

Pour le Premier District Congressionnel:

Pour le Second District Congressionnel:

Pour Trésorier d'Etat:

Pour Maire: C. H. TEBAULT, M. D.

Pour Administrateur des Finances:

Pour Administrateur des Comptes Publics: H. POHLMANN, JR.

Pour Administrateur du Commerce: ALEXIS DUMESTRE

Pour Administrateur des Améliorations: CAPT. THOMAS LUCY

Pour Administrateur des Assessments: S. H. DAVIS JR.

Pour Administrateur de la Police: ED. KENNEDY.

Pour Administrateur des Waterworks: GEORGE STROUD

Pour Shérif Criminel: MANDEVILLE MARIGNY.

Pour Shérif Civil:

Pour Greffier des Districts Supérieurs: J. G. ROCHE.

Pour Greffier des Districts Inférieurs: DR. DUBUCLET.

Pour Recorder des Districts Supérieurs: W. L. EVANS.

Pour Recorder des Districts Inférieurs: ERNEST MILTENBERGER.

Pour Sénateurs.

Premier District Sénatorial: P. P. CARROLL.
Second District Sénatorial: CARLTON HUNT.
Troisième District Sénatorial: H. W. PEMBERTON.
Quatrième District Sénatorial: R. C. DAVEY.
Cinquième District Sénatorial: J. H. LANDWEHR.
Sixième District Sénatorial: E. WILLIAMS et

Pour Représentants.

Premier Ward: D. HOLDERITH.
Second Ward: M. J. LARKIN et PAT HARRON.
Troisième Ward: SAML. MOORE, JAMES SKELLY ET ———
Quatrième Ward: S. A. GALATIN.
Cinquième Ward: L. DUPRE, JULES L'HOTE.
Sixième Ward:
Septième Ward: A. DUPRET, A. A. GRANDPRE.
Huitième Ward: D. REGAN.
Neuvième Ward:
Dixième Ward: HY. MEYER et CASIMIR MULLER.
Onzième Ward: JOHN PURCELL ET ———
Douzième Ward: JAMES MORAN.
Treizième et Quatorzième Wards:
Quinzième Ward:
Seizième et Dix-Septième Wards:

Pour Juges de Paix.

Première Justice de Paix: PAT HARNAN.
Seconde Justice de Paix: H. M. DUPLESSIS.
Troisième Justice de Paix: EUGENE STAES.
Quatrième Justice de Paix: L. DUVIGNEAUD.
Cinquième Justice de Paix:
Sixième Justice de Paix: PETER KEISER.
Septième Justice de Paix: C. A. O'ROURKE.
Huitième Justice de Paix:

Pour Constables.

Première Justice de Paix: D. MAHONY.
Seconde Justice de Paix:
Troisième Justice de Paix: P. BRUGIER.
Quatrième Justice de Paix: A. CHEVARE.
Cinquième Justice de Paix:
Sixième Justice de Paix: CHAS HEATH.
Septième Justice de Paix: CHAS BARTELS.
Huitième Justice de Paix:

Concitoyens—Nos candidats se sont engagés, par écrit, à travailler dans l'intérêt des réformes suivantes:

1. Suspendre le paiement de l'intérêt de la prétendue dette de la ville et de l'Etat durant cinq ans, afin de permettre au peuple de se relever; insister sur ce qu'à l'avenir tout règlement de notre dette soit d'abord soumis au peuple et ratifié par lui avant qu'il devienne obligatoire.

2. Limiter, en même temps, toute la taxe de la ville à un pour cent et toute celle de l'Etat à un demi pour cent—avec l'intention de la réduire encore si c'est possible—et à ce sujet nous appelons votre attention sur le fait que l'impôt des grands Etats du Massachusetts, de la Pennsylvanie, du Tennessee, etc. n'excède pas un demi par piastre.

3. Réduire l'assessment des immeubles et des meubles, de façon à ce que l'assessment de toutes les propriétés de la ville n'excède pas 70 millions de piastres.

4. Abolir entièrement le système des licences.

5. Payer ponctuellement, piastre pour piastre, les professeurs des écoles, la police, les travailleurs de nos rues et tous les employés de la ville, y compris le shérif des cours civiles et celui des cours criminelles—car nous croyons qu'ils ont parfaitement le droit d'être rétribués les premiers.

6. Abolir la loi connue sous le nom de Moffett Register Law, car c'est une atteinte insolente aux droits privés et aux secrets du commerce.

7. Abolir tous les émoluments et donner des salaires fixes à tous les fonctionnaires, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles.

8. Abolir la loi du chain gang (condamnés travaillant enchaînés), empêcher que les détenteurs du pénitencier ne fassent concurrence aux citoyens qui respectent les lois, et ne les employer qu'aux travaux qui sont strictement des travaux de l'Etat.

9. S'opposer à toute législation qui aurait pour résultat de créer de nouvelles sources d'impôt, quel qu'en puisse être le but; repousser comme [illegible] tout prétexte auxquels les porteurs de bons pourraient avoir recours afin de taxer les églises et les propriétés de sociétés de charité dont les revenus sont consacrés à des œuvres de bienfaisance.

10. Abolir les monopoles actuels et de permettre ainsi à tout homme d'exercer, sur un pied d'égalité, une profession quelconque, de faire un commerce quelconque, sans crainte d'une loi partiale.

11. Dégrever complètement et entièrement tous les contribuables, et annuler et canceller toutes les ventes faites pour cause d'impositions ou à payer les taxes exhorbitantes requises pour les dettes illégales de cette ville et de cet Etat.

12. Rendre imposables à l'avenir pour les travailleurs de cette ville des pertes de six mois de gages, ou $599,354, comme ce fut le cas en 1876; et, comme en 1877, trois mois de gages ou $350,000 ou la ville qu'ils subissent pour 1878.

Travailleurs de la Nlle Orléans, votre travail et les mesures des propriétaires sont pour soutenir et payer les dettes illégales et injustes. La ville pendant ces deux dernières années a acheté quelque $600,000 de ces bons illégaux. Comment a-t-elle pu le faire? Avec la somme de $599,354 due pour 1876 et les $350,000 qui vous sont dus pour 1877 et vous auriez comment. Voyez les annonces de la ville dans les journaux maintenant. Elle peut payer—elle peut acheter et acheter des bons; mais vous a-t-elle payés, vous?

Rappelez-vous, citoyens, que notre dernière Législature a converti en bons à primes $400,000 de bons émis par la ville à Mme Gaines et connus comme bons de fonds de garantie collatérale et que la ville ne pouvait pas légalement émettre.

Rappelez-vous, citoyens, que notre dernière Législature a refusé d'abolir un seul monopole, qu'elle a émis contrairement à la volonté de notre peuple, exprimée aux polls, $3,000,000 de bons à une entreprise de chemin de fer particulière.

Rappelez-vous que cette même Législature a prétendu réformer en ôtant seulement 1 mill 1/2 de la taxe d'Etat, quand elle votait en faveur de l'amendement de Warmoth au bill de revenu par lequel tous les contribuables délinquants, après le mois de décembre prochain, seront taxés 2 pour cent par mois en subissant une pénalité de 24 pour cent par an pour n'avoir pu satisfaire à injustes et illégales demandes. Cette même Législature a établi une taxe additionnelle de 100 pour cent sur tous les meubles nécessaires de maison, et a taxé tous les salaires s'élevant au-dessus de $2000.

Cette même Législature a élevé le per diem pour nourrir les prisonniers de 30 cents par jour, taux auquel nous avions réussi à le réduire, à près de 50 cents par jour pour chaque prisonnier, pendant que les soldats des Etats Unis sont abondamment nourris et ne peuvent pas même consommer des rations qui coûtent seulement 18 cents 3/4 par jour. Combien de nombreuses familles, citoyens, n'ont pas un per diem de 50 cents pour chacun de ses membres. Combien de familles ont aujourd'hui 18 cents 3/4 par jour pour chaque bouche affamée! Les souffrances et le paupérisme qui nous entourent sont une réponse suffisante à cette question. "Si ceux-là sont nos amis, quels sont donc nos ennemis?"

Quel droit, concitoyens, ont les gouvernements municipaux et d'Etat, ou même le gouvernement national lui-même, de placer le capital d'un petit nombre d'individus favorisés en une propriété non imposable, comme les Bons qui sont la plaie de notre pays, puis de forcer les masses qui travaillent à payer toute leur vie un tribut à ces favoris qui dictent toute la législation, mais qui ne contribuent en rien aux fardeaux publics.

Dix milliards de dollars ont été ainsi placés en Bons, nationaux, d'Etat et de corporations. L'intérêt seul sur cette vaste et ruineuse dette s'élève au taux de 7 pour cent, $700,000 ou à près de $2,000,000 par jour.

De si fortes exactions sur l'industrie, le commerce, le travail et les professions produisent leurs résultats naturels—une hideuse misère pour les masses et la banqueroute de tous ceux qui sont engagés dans des affaires légitimes. C'est même en vain que le planteur fait de bonnes récoltes car à la fin de l'année il se trouve plus pauvre qu'avant. Des pères de famille se voient dans l'impossibilité de soutenir ceux qui dépendent de leur travail, par suite de la réduction des salaires, tandis que la liste des gens sans emploi grossit avec une effrayante rapidité.

Si, concitoyens, notre peuple n'était pas écrasé sous une dette en Bons de $10,000,000,000, si tout ce capital était placé dans des entreprises légitimes et ne tirait pas un tribut qui épuise notre sang et notre sueur, tout le monde, dans toutes les professions et métiers, trouverait assez de travail et de paix, et le cri de détresse qui s'étend sur tout le pays ne s'entendrait pas comme on l'entend aujourd'hui comme les grondements éloignés et étouffés du tonnerre.

Enfin, nous faisons appel à tous les citoyens des Etats-Unis, sans distinction d'anciens liens de parti, de race, de couleur ou de nationalité, qui sont résidents bona fide de cette ville, pour qu'ils s'unissent à nous, afin d'écarter et de prévenir les désastreux effets de cette législation corrompue dictée et votée dans l'intérêt des prêteurs d'argent, des courtiers, des porteurs de Bons, législation funeste qui a eu pour résultat de déprécier la valeur des propriétés, de paralyser l'industrie, de déprimer le commerce, de réduire les revenus et les salaires, d'infliger une détresse sans pareille aux classes pauvres et aux classes moyennes, de remplir le pays de fraudes, d'escroqueries, de banqueroutes, de crimes, de souffrances, de misères et de famine.

Résolu que tous les élus de l'assemblée des citoyens, contribuables et ouvriers, recevront un salaire fixe, et que tous les honoraires et émoluments ou l'excédant des salaires au-dessous de $5000 par an, seront remis à l'administrateur des comptes qui inscrira le montant au crédit du Département des Améliorations pour être employé par cet administrateur aux rues et traverses.

Résolu que les dits paiements seront faits mensuellement au dit Administrateur des Comptes qui fera un rapport spécial au Conseil à la première séance régulière de chaque mois au sujet de ce fonds particulier.

Les résolutions qui précèdent ont été adoptées à l'unanimité et les candidats sont engagés à observer le programme et les résolutions qui précèdent.

27 oct—au 5 nov.

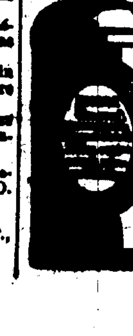

ENCRE JAPONAISE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.

Encre Moderne

Noire en écrivant restant toujours limpide.

Dépôts chez les papetiers du monde entier.

E. ANTOINE & [illegible]

GUIDE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Premier District.

Ce district comprend le premier, le second et le troisième ward.

Le premier ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et la rue Thalie.

Le second ward est borné par la rue Thalie, le Mississipi, la rue Julie et l'Avenue Carrollton.

Le troisième ward est borné par la rue Julie, le Mississipi et la rue du Canal.

Second District.

Ce district comprend le quatrième, le cinquième et le sixième ward.

Le quatrième ward est borné par la rue du Canal, le Mississipi, la rue St-Louis et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le cinquième ward est borné par la rue St-Louis, le Mississipi, la rue St-Philippe et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le sixième ward est borné par le Nouveau Canal, le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue St-Philippe, le Mississipi, la rue de l'Esplanade, le bayou St-Jean et le lac Pontchartrain.

Troisième District.

Ce district comprend le septième, le huitième et le neuvième ward.

Le septième ward est borné par le bayou St-Jean, la rue de l'Esplanade, le Mississipi, les Champs-Elysées et le lac Pontchartrain.

Le huitième ward est borné par les Champs Elysées, le Mississipi, l'Avenue Lafayette et le lac Pontchartrain.

Le neuvième ward est borné par l'Avenue Lafayette, le Mississipi, le canal des Pêcheurs, le bayou Bienvenu, le lac Borgne, le bayou Chef Menteur et le lac Pontchartrain.

Quatrième District.

Ce district comprend le dixième et le onzième ward.

Le dixième ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et First street.

Le onzième ward est borné par First street, le Mississipi et la rue Toledano.

Cinquième District.

Ce district comprend le quinzième ward.

Le quinzième ward se compose du village d'Alger et de tout le territoire municipal sur la rive droite du Mississipi.

Sixième District.

Ce district comprend le douzième, le treizième et le quatorzième ward.

Le douzième ward est borné par la rue Toledano, le Mississipi et l'Avenue Napoléon.

Le treizième ward est borné par l'Avenue Napoléon, le Mississipi et Peters Avenue.

Le quatorzième ward est borné par Peters Avenue, le Mississipi, Lower Line de Carrollton et Washington Avenue.

Septième District.

Ce district comprend le seizième et le dix-septième ward, ou tout le village de Carrollton.

Le seizième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Lower Line Street et Carrollton Avenue.

Le dix-septième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Carrollton Avenue et Upper Line street.

DRAINAGE DE LA NLLE ORLEANS.

Le drainage ou desséchement de la Nouvelle-Orléans s'opère au moyen de quatre machines à drainage, savoir:

La machine à drainage de la rue Bienville.

La machine à drainage de la rue Melpomène.

La machine à drainage de Dublin Avenue.

La machine à drainage de London Avenue.

Ces machines sont situées dans la partie inférieure de la ville, où celle qui est la plus éloignée du Mississipi, là où il n'y a point d'habitations. Les eaux pluviales et autres descendant de la partie supérieure de la ville par les ruisseaux et les égouts s'y concentrent et sont refoulées par les roues des machines dans des canaux qui les conduisent au lac Pontchartrain.

CHEMINS DE FER.

Chicago, St-Louis & New-Orleans Rail-Road—Chemin de Jackson.

La gare, les ateliers et les autres dépendances de ce chemin sont situés dans un faubourg du premier district, au coin des rues Calliope et Magnolia. Un embranchement établi dans Triton-Walk et la rue St-Joseph relie cette gare au Dépôt de Fret qui est situé dans Front street, près du Mississipi, et à l'Ascenseur à grains (Grain Elevator).

New-Orleans and Mobile.

La gare des voyageurs est située au pied de la rue du Canal, près de la Levée. La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret est située sur la Levée, entre les rues Girod et Julie.

Morgan's Louisiana & Texas.

La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret de cette voie est située à la Nouvelle Orléans, sur la Levée, entre les rues Girod et Lafayette.

Les wagons de voyageurs et de marchandises sont transportés par bateau à vapeur, de la rive droite du fleuve où est établi le railway, à la rive gauche, c'est-à-dire sur la Levée de la Nouvelle-Orléans, au pied de la rue Ste Anne, et vice versâ. Cette voie, connue autrefois sous le nom de chemin de fer des Opelousas, relie Alger (rive droite) à Morgan City qui en est éloigné d'environ 80 milles. Elle a pour annexe une ligne d'excellents steamers, appartenant, comme le chemin de fer, à M. Morgan, et qui font un service régulier entre Morgan City, situé sur la Baie de Brashear, et Galveston (Texas).

New Orleans & Texas Railroad

Le point de départ de ce chemin est à Westwego, sur la rive occidentale du Mississipi, à environ cinq milles de la rue du Canal. Les voyageurs se rendent à Westwego par un bateau à vapeur qui part tous les jours du pied de la rue du Canal.

La voie est terminée jusqu'à Donaldsonville: sa longueur est d'environ 70 milles. C'est un tronçon du futur chemin de fer Nouvelle-Orléans-Pacifique.

STEINFELD'S FRENCH

Cognac Bitters, FIRST PRIZE

Paris Exhibition 1867

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus*, and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor, 64 & 66 Water Street, N. Y

Argentez vous-même

très-facilement et solidement couverts, [illegible] de table, [illegible] d'églises, [illegible] avec le BLEU D'ARGENT PUR [illegible] rue Auber, Paris. [illegible] chez les principaux [illegible]

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France,

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc., de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878 et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour le renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière.
2e: M. C. T. Dugazon.
3e: M. Félix Limet.
4e: M. Pierre Pouts.
Secrétaire-Trésorier: Mr F. Laborde.

Membres:

Messieurs: E. Allgeyer, R. de Gas, Jos. Bayle, F. Laborde, P. E. Brulatour, E. Merilh, A. Contis, P. Tujague, L. Grand, L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau ou son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, ou nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878

ONT SIGNÉ:

Allgeyer, E., Négociant-Commissionnaire.
Albert, E., " en Chapellerie.
Aldige, P., Manufacturier.
Aldige, J., "
Bayle, Jos., Importateur.
Bercier, O., Négociant.
Berthin, J., Boucher.
Billiard, B., Libraire.
Bobet, A., Négociant en merrains
Boisseneau, P., Marchand-Tailleur.
Bois, O., Négociant.
Bonnot, A., Bijoutier.
Bouvier, N., Parfumeur.
Brière, Théo., Courtier de sucre.
Brière, P., Libraire.
Brulatour, P. E., Négociant-Importateur.
Buhn, Aug., Négociant-Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant-Commissionnaire.
Carrière, Antoine, "
Carrière, Olivier, "
Carrière, Emile L., "
Carrière, Charles J., "
Carponcher, A., Pharmacien-Droguiste.
Cassaire, F., Marchand.
Charpaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Contis, A., Négociant-Commissionnaire.
Crabites, P., "
Couturié, Amédée, "
Chauvière, ", Chapelier.
Clesterman, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
Dagnaud, A., Marchand de Nouveautés.
Dassens, H., Négociant.
David, Jos., Négociant-Commissionnaire.
Deers, J., Fabricant de Tabac.
Deschamp, E., Négociant.
Dousseau, A., Parfumerie.
Dubois, E., Négociant-Commissionnaire.
[illegible], O. T., "
Delaroix, P., "
Delpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estèben, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
Forrestier, E., Négociant-Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien-Horloger.
Fourton, C., Armateur.
Fourcade, St.-Cyr, Pharmacien-Droguiste.
Gas, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Leon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Guébié, F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Jaubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Jaufroid, F., Magasin de Mercerie en gros.
Laborde, F., Négociant.
Lacassagne, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Leblanc, J., Marchand d'Habillements fabricant.
Limet, F., Réd. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Lelong, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Labesse, B., Marchand d'Habillements.
Lagrange, E., Hermel de, Négociant.
Laplace, B., Pharmacien.
Levois J., Négociant.
Maignan, Victor, Négociant-Commissionnaire.
Maylie, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Merilh, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonniers.
Merilh, E., Négociant-Commissionnaire.
Manadé, M., "
Majeau, M., Pharmacien.
Meyrey, A., Marchand.
Nippert, V., Importation d'Articles de fantaisie.
Nadal, M. A., Négociant.
[illegible], E., Négociant-Commissionnaire.
Pouts, Pierre, " "
Queyrouze, L., Négociant.
Reiss, Jos. J., Confiseur.
Rochereau, A., Négociant-Commissionnaire.
Rouyer, C., Orfèvre.
Reau, Jules, Négociant-Importateur.
Sarrazin, J. P., Fabricant de Tabac.
Schweitzer, J., Librairie.
Spor, J. G., Liqueurs et Provisions.
Salomon, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. B., " Importateur.
Tardos, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tujague, F., " Importateur d'Articles de Modes.
Uter, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallon, L., Courtier de Change.
Verneuil, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Vergnole, M., Négociant.
Vignes, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Walts, A., Négociant en Bière et Vin.

24 mars—1y

KS KATHAIRON

Only 50 Cents per Bottle.

It promotes the GROWTH, PRESERVES the COLOR, and Increases the Vigor and BEAUTY of the HAIR.

OVER THIRTY YEARS AGO LYON'S KATHAIRON FOR THE HAIR was first placed in the market by Professor E. Thomas Lyon, a graduate of Princeton College. The name is derived from the Greek "KATHRO," signifying to cleanse, purify, rejuvenate, or restore. The favor it has received, and the popularity it has obtained, is unprecedented and incredible. It increases the GROWTH and BEAUTY of the HAIR. It is a delightful dressing. It eradicates dandruff. It prevents the Hair from turning gray. It keeps the head cool, and gives the hair a rich, soft, glossy appearance. It is the SAME in QUANTITY and QUALITY as it was over a QUARTER of a CENTURY AGO, and is sold by all Druggists and Country Stores at only Fifty Cents per Bottle.

Woman's Glory is Her Hair.

LYON'S KATHAIRON

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS: No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE:

Un an	$14 00
Six mois	7 00
Trois mois	3 50
Un mois	1 25

Port annuel $1 20 ou 10 cents par mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	$5 00
Six mois	3 00
Trois mois	1 50

Port annuel, 25 cents.

Prix du numéro ... 10 cents.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.

Une première insertion	$1 50
Chaque insertion subséquente	75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS: 73....CHARTRES....73.